



École Sainte-Cécile

ORDRE DU JOUR

Assemblée générale annuelle de parents – École Sainte-Cécile
Le mardi 5 septembre 2023, 18h30

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
4. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle de parents tenue en date du 7 septembre 2022
5. Constatation de la convocation de l'assemblée
6. Présentation de la capsule d'information sur les assemblées générales
<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/conseils-comites/conseil-etablissement/>
7. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement (*facultatif*)
8. Nomination d'un président d'élections (*facultatif si le président est lui-même candidat*)
9. Adoption de la procédure d'élection
10. Élections des membres parents au conseil d'établissement
11. Élections des parents substitués au conseil d'établissement
12. Élection du représentant au comité de parents
13. Élection d'un substitut pour siéger au comité de parents
14. Formation d'un organisme de participation des parents
15. Point d'information
 - 15.1. Formation obligatoire du MEQ pour tous les nouveaux membres du conseil d'établissement
16. Parole au public (30 min)
17. Varia – Points divers
18. Levée de l'assemblée